

# BTS DESIGN D'ESPACE

## DÉMARCHE CRÉATIVE – 2<sup>e</sup> PARTIE

SESSION 2008

---

**Durée : 5 heures**

**Coefficient : 1**

---

**Matériel autorisé : calculatrice.**

Toutes les calculatrices de poche, y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante, conformément à la circulaire N°99-186 du 16/11/1999.

*Les planches composées lors de la première partie seront laissées à votre disposition pour la deuxième partie.*

Les produits susceptibles de provoquer des émanations toxiques sont interdits.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Le sujet comporte 4 pages, numérotées de 1/4 à 4/4

BTS DESIGN D'ESPACE		Session 2008
Démarche Créative – 2 <sup>e</sup> Partie	Code : DEDEMC	Page : 1/4

## Un espace partagé, entre deux ateliers

« Choses que, de temps à autre, on devrait faire systématiquement

*Dans l'immeuble où l'on habite :*

- *aller voir ses voisins ; regarder ce qu'il y a, par exemple, sur le mur qui nous est commun ; vérifier, ou démentir, l'homotopie des logements. Voir comment on en tire parti ; (...)*
- *essayer d'imaginer, dans le cadre même de l'immeuble, les bases d'une existence collective ».*

**Georges Perec**, Espèces d'espaces, 1974.

Dans cette deuxième partie, vous proposerez des pistes pour la conception **d'une zone commune à deux espaces de travail contigus**, mitoyens.

Autrefois séparés par une cloison, les occupants de deux ateliers d'artistes ont manifesté le désir de partager un espace, de **rendre la limite entre les deux ateliers perméable**. Il s'agit de favoriser les échanges entre les deux artistes (rencontre, discussion, entraide) et avec le public, et d'optimiser les zones fonctionnelles par une mise en commun des espaces (accueillir, recevoir, exposer des travaux, prendre un café, stocker, entreposer...).

Vous déterminerez donc des **principes d'aménagement intérieur répondant à ces besoins**, en inscrivant votre réflexion dans le cadre de l'espace proposé en annexe, à travers les vues géométrales fournies.

En définissant des moyens architecturaux pour créer un espace partagé, vous questionnerez les types de perméabilité mis en jeu (visuelles, physiques, auditives) mais également l'intimité dans les zones de travail.

Les hypothèses que vous proposerez, au moyen de schémas, de croquis, d'axonométries, devront être accompagnées de courts commentaires qualifiant les espaces dessinés et révélant leur intérêt.

Enfin, vous pourrez réinvestir le travail de la première partie et proposer des références adaptées à votre investigation.

BTS DESIGN D'ESPACE		Session 2008
Démarche Créative – 2 <sup>e</sup> Partie	Code : DEDEMC	Page : 2/4

**Remarque concernant les vues géométrales :**

Outre la suppression de la cloison entre les deux ateliers, la partie centrale de la façade nord a été ouverte (deux portes supprimées), afin de pouvoir repenser la circulation de l'extérieur vers l'intérieur. Vous pourrez ainsi proposer une excroissance sur l'extérieur de vos aménagements intérieurs, dans la limite de l'aplomb du débord de toiture.

**A rendre :**

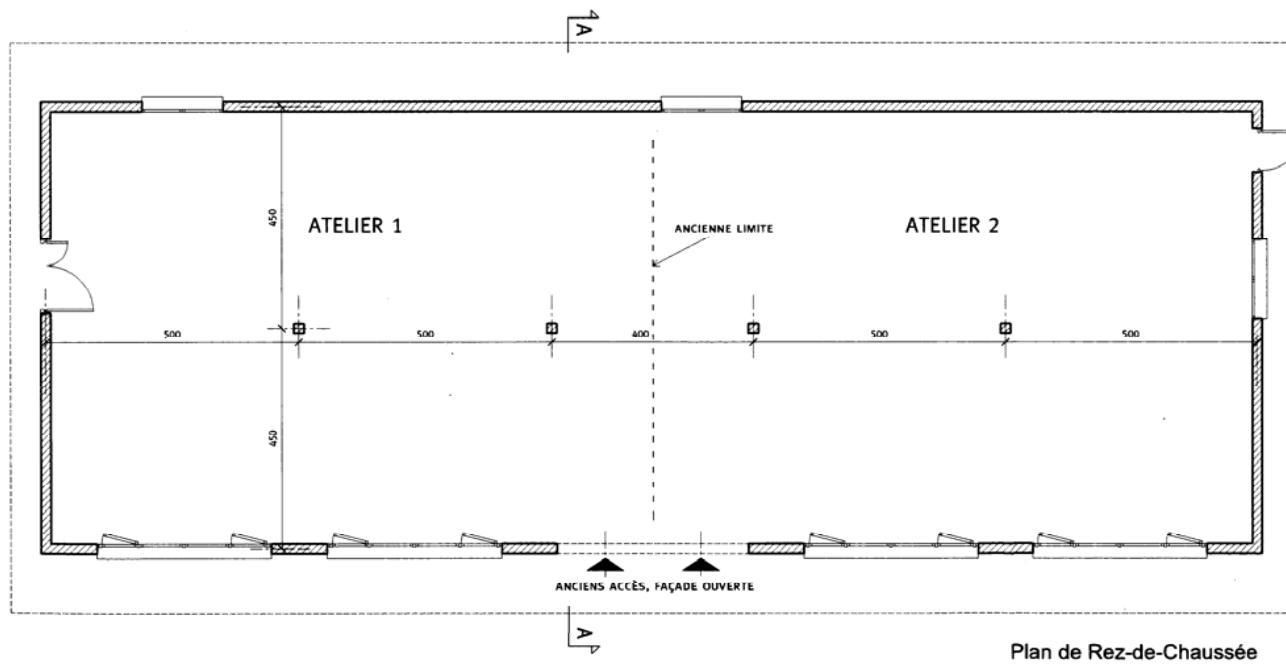
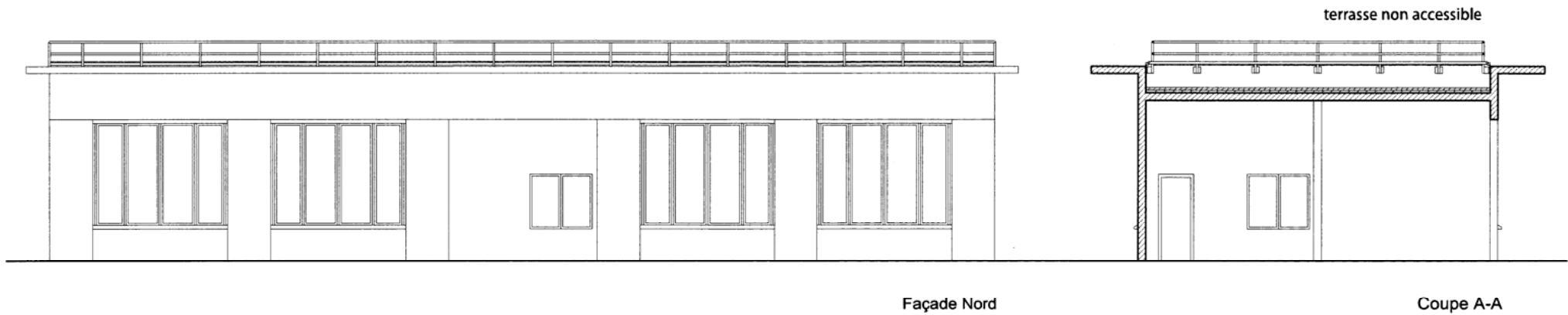
Dossier de format A3 paginé.

Moyens d'expression libres à l'exception des techniques à séchage lent.

**Critères d'évaluation :**

- Capacité à organiser une démarche prospective et à la motiver.
- Pertinence des hypothèses par rapport à la demande et au site.
- Variété des partis envisagés et inventivité des procédés.
- Capacité à communiquer la recherche par des modes diversifiés de représentation.

BTS DESIGN D'ESPACE		Session 2008
Démarche Créative – 2 <sup>e</sup> Partie	Code : DEDEMC	Page : 3/4



BTS DESIGN D'ESPACE		Session 2008
Démarche Créative – 2 <sup>e</sup> Partie	Code : DEDEMC	Page : 4/4